

compris dans sa dimension liée à la régulation audiovisuelle via la contribution effective de la HACA, Mme Lemrini et M. Herrero ont également évoqué des pistes supplémentaires de coopération à envisager ainsi que les prochaines échéances importantes du partenariat stratégique Maroc-Conseil de l'Europe à savoir les réunions des comités bilatéral et régional (Programme Sud II) prévus respectivement à Rabat et Bruxelles.

Il est à rappeler que la Haute Autorité participe activement aux travaux de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel relevant du Conseil de l'Europe, depuis l'adhésion du Royaume en 2013 en tant que premier membre non-européen.

La Haute Autorité prend également part régulièrement, en tant qu'instance invitée, aux réunions de la Plateforme Européenne des Autorités de Régulation (EPRA), qui regroupe 52 instances de régulation de l'audiovisuel, issues de 46 pays européens.

Ont également pris part à ces échanges, Mme Ghita Tadlaoui, Chargée de Projets au sein du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc et M. Talal Salahdine, Chargé de la Coopération Internationale à la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>